Diplôme universitaire Entreprises et Bien commun

Présentation

Taux de réussite

100 %

Diplômés des promotions 2022 et 2023

Rattaché à la Chaire ICP-ESSEC Entreprise & Bien Commun, ce diplôme universitaire prend acte des profondes transformations sociétales, environnementales et technologiques qui posent de manière renouvelée la question du bien commun et de la finalité des organisations.
Une attention particulière est portée aux changements produits par l'utilisation de l' intelligence artificielle (IA), qui constitue aujourd'hui l'une des expressions majeures des dynamiques d'innovation.

Télécharger la plaquette de la formation - 1 Mo, PDF">> Télécharger la plaquette de la formation

Télécharger le dossier de candidature 2026-2027 - 463 Ko, PDF">> Télécharger le dossier de candidature 2026-2027

Dans ce cadre, la formation développe des compétences permettant d'intégrer les enjeux de responsabilité sociétale, d'innovation responsable, de transition écologique et de gouvernance participative au cœur des stratégies organisationnelles. Elle forme à concevoir et piloter des projets respectueux de la justice sociale et environnementale, à expérimenter de nouvelles formes de gouvernance favorisant la participation et la transparence, ainsi qu'à mobiliser l'innovation comme levier de transformation vers une économie plus durable et solidaire

La formation déploie une approche pluridisciplinaire du bien commun, croisant la philosophie avec les sciences économiques et de gestion pour interroger les finalités de l'agir entrepreneurial et les conditions d'une innovation respectueuse des personnes, du vivant non humain, des sociétés et des écosystèmes. Elle bénéficie du soutien des entreprises partenaires de la chaire, qui participent directement à la formation des étudiants.

Enjeux

Le titulaire du DU Entreprises et Bien Commun est capable de :

- concevoir un projet professionnel incluant les enjeux de RSE et de bien commun

Durée de la formation

1 semestre - 96 heures

Lieu(x) de la formation

- Paris

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle
- Temps aménagé

Renseignements

secretariat.biencommun@icp.fr

Coût de la formation

3000€/an, exemption pour les étudiants ICP et ESSEC, tarif préférentiel pour les collaborateurs des entreprises partenaires.

- Intégrer de manière stratégique l’innovation responsable et la gouvernance participative dans le développement des organisations du secteur privé, public ou de l’économie sociale et solidaire.
- Accompagner les entreprises et organisations dans la mise en place de pratiques innovantes favorisant le bien commun. évaluer les projets et actions des entreprises en matière de RSE et de bien commun.
- Évaluer de façon critique et pluridisciplinaire les projets, politiques et actions des organisations à partir des apports des sciences économiques, de gestion et de la philosophie
- Développer une capacité critique et réflexive pour interroger les finalités de l’ entreprise, repenser ses responsabilités et explorer de nouvelles voies d’innovation au service du bien commun.

Spécificités

- Intégration dans une promotion mixte d’étudiants de l’ICP et de l’ESSEC et de professionnels en formation continue
- Formation pluridisciplinaire, au croisement des Humanités et des sciences de gestion, associant recherche et professionnalisation
- Collaboration avec un réseau d’entreprises partenaires engagées au niveau de leurs dirigeants

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

La formation s'adresse aux étudiants de l'ICP inscrits en Master ou Doctorat, aux étudiants de 2e année de l'ESSEC, aux étudiants extérieurs à l'ICP et à l'ESSEC (min. Bac +3), ainsi qu'aux professionnels qui désirent suivre ce DU au titre de la formation continue.

Candidature

Modalités de candidature

L’accès au DU se fait sur la base d’un dossier de candidature et d’un entretien prenant en compte la motivation de l’étudiant, la cohérence de son projet et le sérieux de son engagement.

Télécharger le dossier de candidature 2026-2027 - 463 Ko, PDF">> Télécharger le dossier de candidature 2026-2027

Le dossier de candidature est à déposer sur votre espace SesamICP, au moment de l'inscription, dans l'onglet "prépa questions".

Inclusion et handicap
Si vous avez des besoins spécifiques, nous vous invitons à consulter notre politique Inclusion. Nous étudierons ensemble les possibilités d'adaptations afin de vous accueillir en formation dans les meilleures conditions. Vous pouvez aussi contacter le référent handicap du Vice-Rectorat à la Recherche.

Programme

La formation s'articule selon deux axes, séminaires et sessions, subdivisés chacun en deux Unités d'Enseignement (UE). Elle représente un volume horaire global de 96h, auquel s'ajoutent 40h de travaux de terrain, et une valeur totale de 20 crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission.

Période de formation : semestre pair (janvier-juin)
Rythme de formation : 1 après-midi par semaine pour les séminaires (mercredi) + 4 sessions de 2 jours (vendredi-samedi) + travaux de terrain de 5 jours

- séminaire de recherche (UE 1)
- séminaire d'approfondissement (UE 2)
- séminaire d'application (UE 3)

Le **séminaire de recherche** (UE 1) correspond à un cycle semestriel de 2 conférences-débats et 6 sessions autour des trois grands axes de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun ("Economie, société et écologie", "Management et gouvernance" et "Travail, liberté et engagement"). Cette unité d'enseignement est validée, en contrôle continu, par la rédaction d'un travail de synthèse.



Les **séminaires d'approfondissement** (UE 2) sont répartis sur 8 séances. Ils explorent les grandes thématiques contemporaines de l'innovation en croisant différentes disciplines et perspectives.

Le **séminaire d'application** (UE 3), réparti en 8 séances, est dédié au suivi régulier et critique des travaux de terrain des étudiants au sein des entreprises partenaires. Il est validé, en contrôle continu, par l'assiduité et la participation aux séances et il conduit, en contrôle terminal, à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire sur un travail de terrain réalisé au sein d'une entreprise partenaire.

Modalités d'obtention du DU

Pour un étudiant de l'ICP, l'obtention du Diplôme Universitaire Entreprises et Bien Commun exige, ou bien un suivi intégral (UE 1-4), ou bien un suivi partiel (UE 1-3). Dans ce dernier cas, l'UE 4 devra être validée par équivalence avec 1 UE ICP de remplacement.

Pour un étudiant de l'ESSEC, le suivi intégral (UE 1-4) conduit à l'obtention du DU et la validation de 4 Unités de Valeur (UV) dans le cadre du diplôme de l'ESSEC. Pour valider la chaire dans le cadre de son diplôme (6 UV ESSEC), l'étudiant doit valider 2 UV ESSEC complémentaires. Le suivi partiel (UE 1-3) peut aussi conduire à l'obtention du DU et à la validation de la chaire dans le cadre du diplôme de l'ESSEC : outre la validation de 2 UV ESSEC complémentaires, l'UE 4 doit être validée par équivalence avec 1 UV ESSEC de remplacement. Les UV ESSEC complémentaires et de remplacement sont déterminées par les directeurs de la chaire en concertation avec la direction de la formation dans laquelle sont sélectionnés ces UV ESSEC.

Pour un étudiant extérieur à l'ICP et à l'ESSEC en formation initiale ou un professionnel en formation continue, l'obtention du DU exige un suivi intégral.